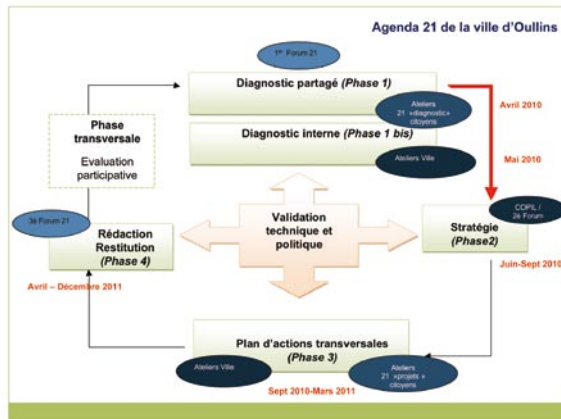




# Agenda 21

tous acteurs !



## Le diagnostic partagé

Les informations recueillies lors de ces ateliers ont contribué à l'élaboration d'une première version du diagnostic thématique en avril 2010.

Ce diagnostic territorial a fait l'objet d'une synthèse transversale que retranscrivent les quatorze enjeux pour le territoire oullinois.

Les 14 enjeux transversaux issus du diagnostic partagé
1-Le développement d'un jardin sans fin qui relie les grands espaces naturels et qui mette en valeur les cours d'eau
2-Le développement des modes doux et le renforcement de la multi-modalité dans tous les quartiers
3-La prévention et gestion des risques Santé-Environnement (qualité de l'air, bruit, risques naturels et technologiques)
4-Le renforcement de la cohésion et le rééquilibrage du territoire dans le respect de la diversité urbaine
5-La diversification des formes d'habitat et de logements pour mieux répondre aux besoins de la population
6-La transformation de la Saulaie en quartier durable aux fonctions diversifiées (économique, social, environnement)
7-Le maintien de l'attractivité économique et commerciale en diversifiant les activités et en garantissant des espaces d'activité économique de qualité
8-L'accompagnement des Oullinois vers l'accès à l'emploi
9-Le renforcement de la mixité sociale, de la convivialité et des équipements de proximité
10-Le soutien à la solidarité entre les générations et à l'égard des plus fragiles
11-L'épanouissement de tous les Oullinois (culture, sports, loisirs éducation)
12-La prévention des incivilités
13-L'incitation à la citoyenneté active et implication de tous les acteurs locaux vers de nouvelles pratiques durables
14-L'affirmation de la place de la ville d'Oullins au sein de l'agglomération lyonnaise

## Le choix des enjeux

L'ensemble des enjeux a été présenté au Bureau Municipal. L'objectif était de hiérarchiser ces 14 enjeux à partir de plusieurs critères :

- l'importance de cet enjeu pour l'avenir d'Oullins ;
- les priorités ressorties des ateliers citoyens ;
- l'avancement de la collectivité dans le domaine concerné (à partir des travaux des ateliers internes ou ateliers ville) ;
- la prise en compte de l'ensemble des dimensions du développement durable.

Au final, ce sont 7 enjeux territoriaux qui ont été retenus pour cette première période de l'Agenda 21. Les autres enjeux ne sont pas pour autant écartés, ils seront pris en compte dans d'autres politiques ou dans les phases ultérieures de la démarche.

Les 7 enjeux prioritaires validés par le COPIL
n°1 : Le développement d'un jardin sans fin reliant les grands espaces naturels et permettant la mise en valeur des cours d'eau
n°2 : Le développement des modes doux et le renforcement de la multi-modalité dans tous les quartiers
n°3 : Poursuivre le renouvellement du parc de logement pour répondre aux besoins de tous les Oullinois
n°4 : La transformation de la Saulaie en quartier durable aux fonctions diversifiées (économique, social, environnement)
n°5 : Le maintien de l'attractivité économique et commerciale en diversifiant les activités et garantissant des espaces d'activités économiques de qualité
n°6 : Le renforcement de la cohésion sociale et des solidarités sur le territoire Oullinois
n°7 : L'incitation à la citoyenneté active et l'implication de tous les acteurs locaux vers de nouvelles pratiques durables

